



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 12^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Bamako, les 24 et 25 septembre 2007

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 12^{ème} réunion les 24 et 25 septembre 2007 à Bamako (Mali) au siège d'AFRISTAT. Les travaux ont été dirigés par le Pr. Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique et les observateurs invités. Etaient absents le représentant de la Guinée équatoriale, les représentants de la France, le représentant de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, et M. FOTSING Justin, représentant les utilisateurs. La liste des participants figure en annexe 2.

POINTS 1 ET 2 : OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Après le mot de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT, le Pr. Fulbert AMOUSSOUGA GERO a ouvert les travaux de la 12^{ème} réunion du Conseil scientifique. Le Conseil a adopté son ordre du jour (annexe 1) ainsi que son programme de travail.
4. Les questions inscrites à l'ordre du jour ont été rapportées par M. Martin BALEPA, Directeur Général, assisté de M. Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

POINT 3 : EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2007 DU PSTA ET DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA 11^{ème} REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE LA 15^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION

5. Le Conseil scientifique a entendu la présentation de la Direction générale sur l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2007 au 30 juin 2007.

6. Par rapport à ce point, le Conseil a été informé des facteurs limitant la mise en œuvre normale des activités prévues : (i) l'incertitude dans le financement des activités d'AFRISTAT ; (ii) le changement de priorités des INS en cours d'année et la non transmission à temps de leurs programmes de travail et besoins en assistance technique.

7. Ces contraintes ont affecté le déroulement de certaines activités, notamment l'organisation des séminaires sur la conjoncture et la prévision à court terme, la poursuite de la formation des formateurs en évaluation d'impact des politiques sociales, l'élaboration de la stratégie de communication d'AFRISTAT et l'étude sur les mutations institutionnelles des INS.

8. Malgré ces contraintes, la Direction générale a jugé satisfaisante l'exécution des travaux. Dans cet ordre d'idées, elle a fait le point sur l'état d'avancement de l'exécution de quelques programmes et projets importants (le projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation-IHPC dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine-UEMOA, le projet d'appui à la réhabilitation des capacités de planification économique en République centrafricaine, le renforcement des capacités des Etats dans l'élaboration des comptes nationaux).

9. Au cours de son exposé, la Direction générale a également rendu compte de la mise en œuvre des recommandations formulées par les instances statutaires au cours de leurs dernières réunions.

10. Le Conseil a examiné attentivement les résultats atteints au cours des six premiers mois, apporté sa contribution et formulé des orientations pour l'exécution de ce plan.

11. Le Conseil a :

- rappelé la nécessaire synergie qui doit être développée entre les instituts nationaux de statistiques (INS) et AFRISTAT ;
- recommandé à la Direction générale de poursuivre le renforcement des capacités d'analyse économique à travers l'organisation de séminaires et ateliers dans le domaine des statistiques économiques d'une part, et un dispositif d'appui aux Etats tenant compte de leurs spécificités d'autre part ;
- réitéré sa recommandation à la Direction générale de la juste répartition entre le temps de travail au siège et les missions d'appui aux Etats.

12. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et a demandé à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction.

POINT 4 : EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2008 DE LA DIRECTION GENERALE D'AFRISTAT

13. La Direction générale a présenté le projet de son Plan d'action 2008 qui reprend aussi les actions de l'année 2007 qui ne pourront pas être réalisées avant la fin de l'année en cours.

14. Le Conseil a apprécié l'effort de la Direction générale qui a présenté un document complet faisant ressortir les activités à mener et les produits attendus ainsi que les moyens nécessaires à leur réalisation. Il a noté une particularité de ce Plan d'action 2008 qui consiste en l'inscription d'une évaluation à mi-parcours du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2006-2010 et d'une étude institutionnelle d'AFRISTAT à la lumière des évolutions auxquelles font face l'Observatoire et ses Etats membres. Il a demandé d'intégrer dans le Plan d'action 2008, les activités qui pourraient être identifiées à la suite des différentes communications prévues aux points 5 à 8.

15. Sous réserve de la prise en compte de cette dernière observation, le Conseil recommande au Comité de direction l'adoption du Plan d'action 2008 tel que présenté.

POINT 5 : EXAMEN DE LA NOTE METHODOLOGIQUE SUR L'ELABORATION DE LA LIGNE DE PAUVRETE DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT : ETAT DES REFLEXIONS ET PROPOSITIONS

16. Le Conseil a suivi la présentation d'une note méthodologique sur l'élaboration de la ligne de pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT sur une base harmonisée. Cette note tire profit des conclusions de l'étude critique des méthodes de mesure et d'analyse de la pauvreté adoptées dans les Etats membres. Elle a présenté les différents dispositifs d'enquêtes auprès des ménages utilisables pour l'analyse de la pauvreté et les insuffisances des techniques d'estimation des seuils de pauvreté monétaire. Elle a également proposé une méthode d'analyse régionale de la pauvreté, sur une base harmonisée.

17. L'exposé a donné lieu à des échanges pour améliorer la qualité du document dans le sens de le rendre plus pratique en s'appuyant sur des exemples concrets.

18. A l'issue des débats, le Conseil a reconnu la pertinence de l'ensemble des préoccupations soumises par AFRISTAT. Toutefois, le Conseil a demandé à la Direction générale de poursuivre la réflexion sur la base des orientations suivantes :

- se limiter à la pauvreté monétaire ;

- mettre l'accent sur la qualité et la précision des données et des principaux indicateurs statistiques produits ;
- privilégier lorsqu'il existe, le dispositif d'enquêtes 1-2-3 ;
- s'appuyer sur des cas concrets.

POINT 6 : EXAMEN DE LA NOTE PORTANT SUR LE THEME « LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE : QUELLE UTILISATION POUR LE SUIVI DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE ? »

19. Cette communication s'est focalisée autour des trois aspects suivants : le cadre conceptuel de l'élaboration des SIG, les domaines d'utilisation statistique ainsi que les activités à réaliser par AFRISTAT et dans les Etats membres. Elle a montré que dans le cadre du suivi de la stratégie de la réduction de la pauvreté, l'utilisation des SIG repose sur les techniques de la cartographie des données socioéconomiques ainsi que sur le positionnement spatial des indicateurs physiques.

20. Le Conseil a apprécié la pertinence de l'utilisation des SIG dans le cadre des analyses géospatiales. Toutefois, l'utilisation des SIG doit être accompagnée d'une analyse approfondie des phénomènes étudiés.

21. Le Conseil a recommandé la poursuite des réflexions par la réalisation d'une étude bilan sur les utilisations statistiques des SIG dans les Etats membres ainsi que sur leur coût.

POINT 7 : EXAMEN DE LA NOTE PORTANT SUR LE THEME « L'OPTIMISATION DU RGPH ET DE SES PROLONGEMENTS VERS LES SECTEURS SOCIAUX ET LE SUIVI-EVALUATION DES SRP »

22. Cette communication a rappelé le caractère contraignant des opérations de recensement. Face aux contraintes en ressources humaines pour réaliser un tel projet dans les délais, la communication a présenté quelques éléments de réflexion autour de l'optimisation des coûts de leur réalisation. Le Conseil a reconnu l'importance de cette approche dans le contexte du cycle des recensements 2010.

23. Il a insisté sur la nécessité d'optimiser également l'utilisation des résultats.

24. Compte tenu de l'importance de ce sujet, le Conseil a recommandé à la Direction générale d'approfondir les réflexions déjà entamées en faisant appel à toutes compétences dont celles de certains membres du Conseil.

25. Les principales orientations proposées par le Conseil portent sur :

- l'analyse détaillée des coûts des opérations des recensements ;
- la dissémination des bonnes pratiques ;
- l'harmonisation des concepts, définitions et questionnements dans les Etats membres ;

- l'allègement du questionnaire de recensement ;
- l'organisation d'un programme complémentaire d'enquêtes et le recours aux sources administratives ;
- l'examen d'autres techniques dont celle du recensement continu.

POINT 8 : EXAMEN DE LA NOTE PORTANT SUR LE THEME « COORDINATION DES ACTIONS DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE DOMAINE STATISTIQUE DANS LES ETATS MEMBRES »

26. Cette communication a montré que la coordination des actions des partenaires techniques et financiers ne pouvait se réaliser sans une bonne coordination du système statistique national. Après avoir présenté le reporting des interventions des PTF comme un outil essentiel à une meilleure connaissance et une meilleure utilisation des appuis des bailleurs, elle a montré que la collecte des données harmonisées auprès des systèmes statistiques nationaux devrait permettre à AFRISTAT de jouer pleinement son rôle d'observatoire.

27. Les membres du Conseil ont apprécié les efforts de réflexion sur le sujet et ont recommandé à la Direction générale d'approfondir l'examen des points abordés, notamment :

- la poursuite des actions de coordination des appuis des PTF avec des réflexions sur la coordination au sein du système statistique national (SSN) comme gage de réussite de tous les appuis apportés aux SSN, en particulier dans le cadre du statut des INS ;
- la poursuite des réflexions sur l'unification des questionnaires de collecte des données auprès des SSN, en concertation avec les autres institutions dans un souci d'allègement des dispositifs tout en garantissant l'harmonisation et l'unicité des indicateurs fournis ;
- les réflexions avec les INS sur la communication de leurs données à AFRISTAT en vue de leur valorisation ;
- la réflexion sur le contenu des séminaires semestriels sur la conjoncture et la prévision à court terme suivant une approche thématique ;
- le prolongement des publications conjoncturelles actuelles par des analyses approfondies comme contribution aux débats économiques concernant la sous-région.

POINT 9 : QUESTIONS DIVERSES

28. Le Conseil a été informé sur :

- l'état d'avancement de la rédaction de la Charte africaine de la statistique en cours de finalisation par la Commission de l'Union africaine ;
- les activités de formation statistique dans le cadre du programme de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur dans les Etats ACP (programme EDULINK) ;
- la mise en place d'un comité de coordination statistique africain ;
- la mise en œuvre des projets statistiques financés par les bailleurs en zone CEMAC ;

- la tenue de la Conférence internationale sur l'assistance en Afrique francophone dans le domaine statistique le 31 octobre 2007 à Bamako.

POINTS 10 ET 11 : ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

29. Le Conseil scientifique a adopté le présent relevé de conclusions et a demandé au Directeur Général d'AFRISTAT de le présenter au Comité de direction lors de sa prochaine réunion prévue les 29 et 30 octobre 2007.

30. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil scientifique remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux y compris l'accueil des participants.

31. Le Président du Conseil scientifique a constaté que l'ordre du jour est épuisé et clôt la réunion.

Fait à Bamako, le 25 septembre 2007

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT.

Le Président

Fulbert AMOUSSOUGA GERO

Annexe 1 : Ordre du jour de la 12^{ième} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Etat d'avancement de l'exécution du Plan d'action 2007 du PSTA et de la mise en œuvre des recommandations de la 11^{ième} réunion du Conseil scientifique et de la 15^{ième} réunion du Comité de direction
4. Examen du projet de Plan d'action 2008 de la Direction Générale
5. Note méthodologique sur l'élaboration de la ligne de pauvreté dans les Etats membres d'AFRISTAT sur une base harmonisée : Etat des réflexions et propositions
6. Le système d'information géographique : Quelle utilisation pour le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté ?
7. L'optimisation des RGPH et de ses prolongements vers les secteurs sociaux et le suivi-évaluation des SRP
8. Coordination des actions des partenaires techniques et financiers dans le domaine statistique dans les Etats membres
9. Questions diverses
10. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
11. Clôture de la réunion

Annexe 2 : Liste des participants à la 12^{ième} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT, Bamako du 24 au 26 septembre 2007

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Membres titulaires					
1	AMOUSSOUGA-GERO Fulbert	Université d'Abomey Calavi	Doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion	01 BP 432 Cotonou - BENIN	Tél. (229) 90 90 50 19 Fax (229) 95 45 40 00 Email : amoussougamacaire@yahoo.fr
2	ADAM Abdoulaye	BAD	Statisticien principal	15 avenue du Ghana B.P. 323 Tunis, Belvédère Tunis	Tel. (216) 71 10 36 54 Fax (216) 71 10 37 43 E-mail : a.adam@afdb.org
3	DIARRA Daouda	Commission de l'UEMOA	Chargé des études et statistiques économiques	Commission UEMOA 01 B.P. 543 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tel. (226) 50 31 88 73 / 50 31 88 76 Fax (226) 50 31 88 72 E-mail : daouda.diarra@uemoa.int
4	KANE Abou	CREA / Université Cheikh Anta Diop	Enseignant chercheur CREA-UCAD	B.P. 26 274 Dakar	Tel. (221) 824 78 61 / 650 67 13 Fax (221) 825 19 79 E-mail : aboukane1@yahoo.fr
5	KONE Michel	INSD	Directeur des statistiques générales	01 B.P. 374 Ouagadougou 01 Burkina Faso	Tel. (226) 50 32 40 46 / 50 32 49 76 Fax (226) 50 32 61 59 E-mail: konemichel1@yahoo.fr
6	NDEFO Hilaire	Commission de la CEMAC	Chef du Service de collecte et traitement des données statistiques	CEMAC B.P. 969 Bangui CENTRAFRIQUE	Tél. (236) 61 18 85 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf ndefo@netcourrier.com / n_darhi@yahoo.fr
7	NDO NDONG Jean-Sylvain	Université Omar Bongo	Professeur d'économie, Secrétaire général du Laboratoire d'économie appliquée	B.P. 20463 Libreville GABON	Tél. (241) 73 70 50 / 07 37 18 54 Fax (241) 73 70 47 Email : jsndo@yahoo.fr

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Observateurs					
8	BODIN Jean-Louis	ADETEF	Conseiller du Président du GIP Assistance au Développement des Echanges en Technologies Economiques et Financières	ADETEF 5, place des Vins-de-France 75573 Paris Cedex 12 - FRANCE	Tél. (33 1) 53 44 25 53 Fax (33 1) 53 44 25 31 Email : jean-louis.bodin@adef.finances.gouv.fr
9	DIASSE Serigne Touba	ENEA	Directeur du Département de la statistique et de la démographie	ENEA B.P. 5084 Dakar SENEGAL	Tél. (221) 869 05 05 Fax (221) 824 84 67 E-mail : dsd-enea@refer.sn / dsdenea@sentoo.sn
10	KOUAKOU N'Goran Jean- Arnaud	ENSEA	Directeur des études AT/AD/ITS	ENSEA 08 BP 03 Abidjan 08 Abidjan COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 22 44 08 40 / 22 44 41 15 Fax (225) 22 44 39 88 E-mail : jakouakou@ensea.ed.ci
11	LEENHARDT Blaise	DIAL	Chercheur associé	4, rue d'Enghein 75010 – Paris (France)	Email : leenhardt@dial.prd.fr
12	LERY Alain	INSEE/CAPESA	Directeur du Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA)	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tél (33) 1 41 17 37 60 Fax (33) 1 41 17 37 33 E-mail : alain.lery@ensae.fr
13	NGONTHE Robert	ISSEA	Directeur des études ISE	ISSEA BP 294 Yaoundé Yaoundé CAMEROUN	Tél. (237) 2222 01 34 Fax (237) 2222 95 21 Email: ngonthe@yahoo.fr
14	METREAU Eric	AFRITAC de l'Ouest	Conseiller en statistiques	03 B.P. 96 Bamako Mali	Tel. (223) 223 59 76 Fax (223) 223 59 86 E-mail : emetreau@imf.org
15	GIRIER Christian	INSEE/CAPESA	Chargé de mission	15, boulevard Gabriel Péri 92245 Malakoff Cedex FRANCE	Tel. (331) 41 17 52 95 Fax E-mail : christian.girier@insee.fr
Direction générale d'AFRISTAT					
16	BALEPA Martin	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako MALI	Tél. (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax (223) 221 11 40 Email: martin.balepa@afristat.org
17	LOMPO Birimpo	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako MALI	Tél. (223) 221 55 00 /221 55 80 Fax (223) 221 11 40 Email: birimpo.lompo@afristat.org

